

UNE ENQUÊTE SUR LE PATRIMOINE DES MÉNAGES ET SA TRANSMISSION ENTRE GÉNÉRATIONS

L'enquête Histoire de Vie et Patrimoine interroge les ménages sur leurs biens immobiliers, financiers et professionnels, et sur leur endettement ainsi que sur leur histoire personnelle (héritages et donations, formation du ménage, carrière professionnelle). Elle permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine, de mesurer les inégalités de patrimoine et d'améliorer la connaissance sur la répartition de la richesse en France.

L'ENQUÊTE EST CONDUITE DANS LA MAJORITÉ DES PAYS EUROPÉENS DEPUIS 2010.



POURQUOI VOUS ?



Pour disposer de résultats représentatifs de l'ensemble des ménages résidant en France, il n'est pas nécessaire d'interroger chaque ménage. Cela prendrait trop de temps et coûterait trop cher. Un échantillon de logements est donc tiré aléatoirement. Votre logement en fait partie. Vous avez déjà répondu à l'enquête précédente ? Vous faites partie des ménages réinterrogés pour comprendre les évolutions de patrimoine.

VOTRE RÉPONSE EST IMPORTANTE

Même si vous ne détenez aucun patrimoine, votre réponse est importante pour que la diversité des situations soit prise en compte.

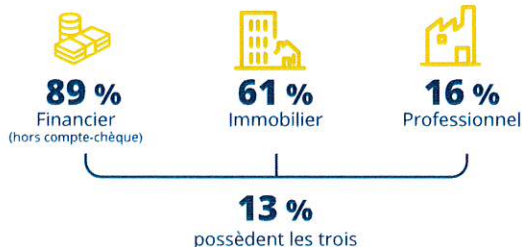
VOS DONNÉES SONT ANONYMES, VOS RÉPONSES PROTÉGÉES



Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont utilisées uniquement par l'Insee à des fins d'études statistiques, la loi interdit tout usage à des fins de contrôle.

VOS RÉPONSES ONT PERMIS DE SAVOIR QUE...

89 % des ménages possèdent un patrimoine financier, en 2021



Taux de détention en 2017-2018 et 2020-2021 des ménages vivant en logement ordinaire en France hors Mayotte

Détention d'un patrimoine immobilier selon l'âge*



20 %

Moins de 30 ans



73 %

70 ans ou plus

* âge de la personne de référence du ménage

58 % des ménages sont propriétaires de leur résidence principale



Taux de détention en 2020-2021 des ménages vivant en logement ordinaire en France hors Mayotte

Retrouvez les informations sur cette enquête sur [insee.fr](https://www.insee.fr)



Comment se déroule l'enquête ?

LA COLLECTE SE DÉROULE DE JUIN À DÉCEMBRE 2023

► Un enquêteur vous contacte pour fixer un rendez-vous ou réaliser immédiatement l'enquête si vous êtes disponible lors de sa première visite.



► L'enquêteur réalise l'enquête sur un micro-ordinateur portable sécurisé. Il est tenu au secret professionnel et est muni d'une carte professionnelle.



L'enquêteur interroge en priorité la personne du ménage la plus au courant de la gestion des affaires du ménage ; l'entretien peut néanmoins avoir lieu en présence de plusieurs personnes du ménage. L'enquêteur pose une série de questions sur le patrimoine détenu par le ménage et sur le parcours de vie. La personne interrogée dispose d'une liste indicative de documents qu'elle peut préparer pour l'entretien, afin de répondre aux questions. L'entretien dure en moyenne entre 1h et 1h30.



Si vous souhaitez avoir plus de renseignements avant cette visite vous pouvez joindre le responsable de l'enquête dans votre région. Son numéro de téléphone est précisé sur le courrier joint à ce dépliant.